



comité départemental 28

ffgolf®

## CHALLENGE 28 POUR ELLES 2024

4 Mai 2024 - Golf de Chartres Fontenay

22 Juin 2024 - Golf du Perche

31 Aout 2024 - Golf de Maintenon

12 Octobre 2024 - Golf du Bois d'O



CL/JPC

## Règlement et note d'organisation de la compétition

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.

### 1- Conditions de participation.

Compétition par équipes ouverte aux joueuses membres et licenciées **amateurs** en 2024 de l'Association Sportive du Club qu'elles représentent dans un des clubs de l'Eure et Loir à jour de sa redevance à la Ligue et au Comité départemental au moment de l'inscription de l'équipe.

**Ces conditions s'appliquent à toutes les AS avec terrain.**

Elles devront être titulaires du certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition valable pour 2024 et enregistré de la fédération ; ou, si la joueuse a fourni un certificat médical en 2022 ou 2023, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

**Cette épreuve est ouverte aux jeunes à partir de la catégorie minime ; elle est non-fumeur.**

- Pour les mineurs : d'attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur l'espace licencié. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

Le comité de l'épreuve ne donnera l'autorisation de jouer en voiturette qu'aux joueuses titulaires du Médical Pass délivré par l'EDGA avec la mention « Buggy : Yes ».

## **2- Formule de jeu.**

### **Equipes de 6 joueuses maximum par journée.**

Compétition en **stableford** brut et net sur 4 journées – 18 trous par journée.

## **3- Engagements & Inscriptions**

**Droit d'engagement à la compétition fixés à : 20 Euros par équipe.**

**Inscription des équipes sur l'extranet au plus tard le 21/04/2024.**

Inscription des joueuses auprès du Comité Départemental une semaine avant chaque tour ; les fiches de composition des équipes ne peuvent comporter que 12 joueuses maximum.

*Aucune limitation du nombre d'équipes par club ; **une joueuse ne peut jouer que dans une seule équipe pour la durée de la compétition et ne doit pas avoir disputé, pour la saison concernée, une compétition d'équipe dans une autre AS du département.***

**Coût par journée de compétition (green fee) :**

- Abonnées permanentes du golf organisateur de la journée de compétition :
  - Gratuité.
- Non abonnées permanentes du golf organisateur de la journée de compétition :
  - 18 ans et moins : 15 €.
  - Plus de 18 ans : 36 €.

## **4- Déroulement de la compétition.**

Pour chacune des journées, l'index pris en compte sera celui figurant dans Fléole la veille de chacune des journées de la compétition.

Les capitaines d'équipes communiqueront l'ordre de jeu de leur équipe lors de la récupération des cartes de scores.

Chaque départ devra comporter autant que possible une joueuse de chacun des clubs participants.

Marques de départ en fonction des index des participantes et des règles locales.

## **5- Classement de chaque journée.**

La compétition comporte deux classements : Un classement en Brut et un classement en Net.

Le total « équipe » pour chacune des journées et chacun des classements est égal à la somme des 4 meilleures cartes en individuelles rendues et validées.

**Une équipe ne pouvant présenter un minimum de 4 joueuses est déclarée forfait .**

## **6- Classement du challenge.**

Rappel : Chaque équipe participe à un classement en brut et à un classement en net.

**Les différents classements équipes (Brut et NET) se font par l'addition des résultats des 3 meilleures journées entièrement réalisées.**

Est déclarée gagnante en Brut et en Net l'équipe ayant le meilleur résultat sur l'ensemble des journées retenues pour la compétition.

En cas d'égalité, le départage se fera au bénéfice du résultat de la dernière journée puis, si nécessaire, de l'avant dernière, etc.

## **7- Prix.**

Un trophée est attribué aux clubs vainqueurs en brut et en net ; il est remis en jeu à chaque saison.

Les joueuses de l'équipe gagnante au classement en brut et au classement en net recevront une médaille souvenir.

## **8- Comportement.**

*Le code de comportement figurant dans les règles locales et fédérales s'applique intégralement à la compétition.*

*Toute joueuse disqualifiée pour une faute grave de comportement sera radiée de la compétition.*

## **9- Comité d'épreuve.**

*Sur nécessité, le comité d'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.*

*La composition du comité est la suivante pour chacune des journées de compétition :*

- *Le Président du CD28-FFG et/ou le Président de la Commission sportive du CD28-FFG,*
- *L'arbitre désigné par le CD28 pour la journée de compétition,*
- *Un représentant du golf et/ou du club accueillant la journée de compétition.*

## **10- Divers.**

- **Stricte application des règles sanitaires en vigueur à chacun des tours de la compétition.**